

**Guide à destination des équipes pédagogiques  
Projet d'accueil collectif – Avenant au projet d'école**

Scolarisation des enfants de moins de trois ans

École :

Commune :

Circonscription :

Le projet d'école , par la rédaction d'un volet spécifique relatif à la scolarisation des moins de trois ans ,fera état de la réflexion de l'ensemble de l'équipe pédagogique autour de différents éléments :

<b>LA STRUCTURE</b>	
ENCADREMENT	<b>PE</b> <input type="radio"/> <b>Agent communal</b> <input type="radio"/> à temps plein <input type="radio"/> ou selon quelles modalités ..... <b>EDUCATEUR PETITE ENFANCE</b> ( <i>en cas de mise en place d'une classe passerelle ou d'action passerelle régulière ou ponctuelle avec des structures de la petite enfance</i> ) <input type="radio"/> <b>AUTRE</b> <input type="radio"/> .....
EFFECTIFS PREVUS	Nombre de moins de trois ans susceptibles d'être accueillis dans l'école à la rentrée 20.....
REPARTITION	Classe homogène STP <input type="radio"/> Classe STP- PS( primo-arrivants) <input type="radio"/> Classe hétérogène <input type="radio"/> et quelles modalités de répartition ..... Modalités de décroissements, de regroupements incluant d'autres élèves de l'école dans la classe de STP ou incluant des STP dans d'autres classes .....

<b>LE PROJET D'ACCUEIL</b>	
<p>Sensibilisation et découverte            La scolarisation des enfants de moins de trois ans se conçoit en complémentarité avec les autres services de la petite enfance .Tous les enfants ne sont pas en mesure d'assumer les contraintes propres à une scolarité :une concertation est nécessaire pour déterminer le moment opportun pour chacun</p>	
<p>Modalités de sensibilisation et d'information aux parents</p>	<p>Lors de l'inscription :</p> <p>Présentation et explicitation du projet de scolarisation des enfants de moins de trois ans :</p> <p>Constitution d'outils, d'espaces dans l'école ou la classe, garantissant une communication régulière et positive des réussites de l'élève, de ses progrès, de ses découvertes au fil de l'année scolaire :</p>
<p>Modalités d'accueil et de découverte avant la rentrée, accueil préparatoire en classe de l'enfant</p>	<p>Avec les structures « petite enfance » existantes            L'équipe pédagogique prendra les contacts avec les partenaires et professionnels agissant auprès de la petite enfance sur son territoire de recrutement pour envisager avec eux les enjeux et les modalités de collaboration au service de ces tout-petits.</p>
	<p>Avec les familles</p>

Modalités de mise en œuvre de la rentrée échelonnée	
Modalités d'accueil et durée de la présence des parents dans l'école	
Fonctionnement	
Disposition, configuration et aménagement des locaux	<p>Aménagement de l'espace classe pour l'accueil de rentrée et son évolution dans le temps : coins jeux, mobilier, espaces moteurs, affichages....</p> <p>Inventaire du matériel existant, prévisions d'achats ;</p> <p>Les liens avec les autres espaces de l'école : extérieur, salle de repos, toilettes, espace moteur...</p>
<p>Gestion du temps et rythme des activités:</p> <p><i>Souplesse et aménagements</i></p> <p><i>Les aménagements pour l'accueil et leurs évolutions</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>de manière différenciée</i></li> <li>• <i>de manière progressive au fil de l'année</i></li> </ul>	

Organisation de la journée de classe	Matin	Après-midi
Organisation des temps clés <ul style="list-style-type: none"> <li>• sommeil</li> <li>• repas</li> </ul>		
Temps de concertation et d'échanges en cours d'année		
Modalités et fréquence des échanges avec les parents		
Modalités et fréquence des échanges avec les partenaires et responsables des structures « petite enfance »		

### LE PROJET PEDAGOGIQUE ET EDUCATIF SPECIFIQUE

Rappel des axes retenus dans le projet d'école	Besoins éducatifs et d'apprentissages principalement identifiés dans le domaine social, développemental, langagier et d'acculturation.
Formes et axes de travail retenus  Si les enseignements sont organisés en domaines distincts cette distinction n'existe pas pour les enfants Il est important de cibler	Objectifs
	Compétences à développer chez les élèves
	Axes et actions prioritaires de travail

aussi les modalités d'apprentissages : jeu, entraînement, résolution de problèmes....	Échanges avec les autres sections de l'école dans le cadre d'actions pédagogiques et éducatives (continuité des apprentissages, construction du devenir élève...)
---	---

Régulation Evaluation du dispositif	Indicateurs à retenir Qualitatif : (qualité de la séparation, progrès langagiers...) Quantitatif : (régularité de la présence...)
--	---

- Avenant transmis à l'IEN pour avis le .....
- Avis de l'IEN le .....
- Avenant adopté par le Conseil d'École le .....